



## CONSEIL DE QUARTIER

**Procès-verbal de la troisième assemblée du Conseil de quartier du Vieux-Québec—Cap-Blanc—colline Parlementaire tenue le 20 mai 2009, à l'école des Ursulines, dans le bâtiment du gymnase, 3, ruelle des Ursulines, à 19 h**

### **PRÉSENCES :**

M. Serge Béhar	Président
M <sup>me</sup> Marie Albertson	Vice-présidente
M. Rénauld Goulet	Trésorier
M <sup>me</sup> Lyne Fafard	Administratrice
M. Daniel Deraïche	Administrateur
M. James Monti	Administrateur
M <sup>me</sup> Clarisse Dehont	Administratrice
M. Pierre de Billy	Administrateur
M. Jacques Joli-Coeur	Conseiller municipal et maire suppléant

Il y a quorum.

### **ABSENCE :**

M <sup>me</sup> Françoise Sorieul	Secrétaire
-----------------------------------	------------

### **AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :**

M. André Martel	Arrondissement de La Cité
M <sup>me</sup> Nancy Gaudreau	Secrétaire de rédaction
M <sup>me</sup> Françoise Roy	Arrondissement de La Cité

Outre les noms énumérés ci-dessus, 6 personnes assistaient à cette assemblée.

## ORDRE DU JOUR

<b>09-04-01</b>	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	<b>19 h</b>
<b>09-04-02</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	
<b>09-04-03</b>	<b>Procès-verbal du conseil d'administration du 15 avril 2009</b>	<b>19 h 05</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Adoption et affaires découlant du procès-verbal</li></ul>	
<b>09-04-04</b>	<b>Harmonisation réglementaire de zonage</b>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Rapport des recommandations</li></ul>	<b>19 h 15</b>
<b>09-04-05</b>	<b>Correspondance</b>	<b>19 h 45</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Lettres transmises</i></li><li>• <i>Communications écrites reçues</i><ul style="list-style-type: none"><li>○ Cabinet du maire de Québec, camionnage de transit, 17 avril 2009</li><li>○ Arrondissement de La Cité, Harmonisation réglementaire de zonage, 17 avril 2009</li><li>○ Musée de la civilisation, Potager des visionnaires, 27 avril 2009</li><li>○ Ville de Québec, Division du transport, camionnage de transit, 1<sup>er</sup> mai 2009</li><li>○ Semaine des transports collectifs et actifs, courriel</li></ul></li></ul>	
<b>09-04-06</b>	<b>Interventions des membres du conseil</b>	<b>19 h 50</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Boulevard Champlain, état du dossier, lettre de remerciement</li><li>• Place de l'Hôtel-de-Ville</li><li>• La fête des voisins, 6 juin</li><li>• Comité sur les établissements hôteliers</li><li>• Comité de suivi sur l'étude de marché</li></ul>	
<b>09-04-07</b>	<b>Plan d'action du conseil de quartier</b>	<b>20 h 20</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Discussion concernant le stationnement</li><li>• Autres volets du plan d'action</li></ul>	
<b>09-04-08</b>	<b>Grands événements et vocation résidentielle du quartier</b>	<b>20 h 40</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Assemblée sur le Moulin à images du 6 mai 2009 et dépôt du rapport</li><li>• Projet de lettre</li></ul>	
<b>09-04-09</b>	<b>Période de questions et commentaires du public</b>	<b>20 h 50</b>
<b>09-04-10</b>	<b>Période d'information réservée au conseiller municipal</b>	<b>21 h 00</b>
<b>09-04-11</b>	<b>Trésorerie</b>	<b>21 h 05</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Paiement de la secrétaire de rédaction (résolution)</li></ul>	
<b>09-04-12</b>	<b>Divers</b>	
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire</li><li>• Consultations à venir</li></ul>	
<b>09-04-13</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	<b>21 h 15</b>
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Lieu de la prochaine assemblée</li></ul>	

#### **09-04-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Serge Béhar, président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h 05.

#### **09-04-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

##### *Adoption de l'ordre du jour*

**SUR PROPOSITION DE M. JAMES MONTI DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> MARIE ALBERTSON, IL EST RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée du conseil de quartier en ajoutant au point 08 le rapport de l'assemblée sur le Moulin à images.

Adoptée à l'unanimité

#### **09-04-03 PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 AVRIL 2009**

- *Adoption et affaires découlant du procès-verbal*

##### *Adoption du procès-verbal*

**SUR PROPOSITION DE M. RÉNALD GOULET DÛMENT APPUYÉE PAR M. JAMES MONTI, IL EST RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 15 avril 2009.

Adoptée à l'unanimité

#### **09-04-04 HARMONISATION RÉGLEMENTAIRE**

- *Rapport des recommandations*

M<sup>me</sup> Françoise Roy dépose et présente un document sur lequel les recommandations du conseil de quartier et les décisions de la Ville sont énumérées et comparées. Des membres du conseil expriment leur déception particulièrement en ce qui a trait au volet des résidences de touristes et des couettes et café. De plus, même s'ils comprennent que certaines recommandations du conseil ne peuvent être traitées sur le plan du zonage, des membres demandent ce qui peut être fait pour atteindre les objectifs des recommandations du conseil.

En réponse à des questions du public et du conseil de quartier, M. Jacques Joli-Cœur demande à M. André Martel d'inviter M. Jacques Faguy, directeur de la Division de la gestion du territoire, à participer à une prochaine assemblée afin de répondre aux questions sur l'harmonisation réglementaire, notamment sur les résidences de touristes et les couettes et café.

#### **09-04-05 CORRESPONDANCE**

- *Communications écrites reçues*

- Cabinet du maire de Québec, camionnage de transit, 17 avril 2009
- Arrondissement de La Cité, Harmonisation réglementaire de zonage, 17 avril 2009
- Musée de la civilisation, Potager des visionnaires, 27 avril 2009
- Ville de Québec, Division du transport, camionnage de transit, 1<sup>er</sup> mai 2009

#### **09-04-06 INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

- *Boulevard Champlain, état du dossier, lettre de remerciement*

M. Réналd Goulet demande que des lettres de remerciement soient envoyées aux principaux organismes, collaborateurs et élus qui ont appuyé la démarche.

**Résolution CA-09-17**

**Lettres de remerciement concernant les camions en transit sur le boulevard Champlain**

Considérant que la Ville de Québec et le ministère des Transports reconduiront pour la saison estivale 2009 la réglementation qui interdit les camions en transit sur le boulevard Champlain, la rue Dalhousie et le quai Saint-André;

**SUR PROPOSITION DE M. RÉNALD GOULET DÛMENT APPUYÉE PAR M. SERGE BÉHAR, IL EST RÉSOLU** de faire parvenir une lettre de remerciement aux décideurs, aux organismes et aux élus qui ont appuyé la démarche, ainsi qu'à la direction du Port de Québec.

Adoptée à l'unanimité

Par ailleurs, M. Rénaud Goulet suggère de transmettre, à certaines entreprises concernées, la résolution du conseil municipal concernant le camionnage de transit, résolution qui devrait être adoptée au début de juin.

• **Place de l'Hôtel-de-Ville**

M<sup>me</sup> Marie Albertson fait le rapport des trois rencontres concernant ce dossier. Le rapport est annexé au présent procès-verbal.

• **La fête des voisins, 6 juin**

Les membres du conseil de quartier ne pourront organiser la fête des voisins cette année. M. Daniel Deraîche propose de préparer une fête dans le jardin des Ursulines, en septembre ou octobre prochain, avant une assemblée du conseil d'administration.

**Résolution CA-09-18**

**Comité pour l'organisation d'une fête**

**SUR PROPOSITION DE M<sup>ME</sup> LYNE FAFARD DÛMENT APPUYÉE PAR M. RÉNALD GOULET, IL EST RÉSOLU** de mandater M<sup>me</sup> Marie Albertson et M. Daniel Deraîche pour organiser une fête du conseil de quartier à la rentrée.

Adoptée à l'unanimité

• **Comité sur les établissements hôteliers**

En l'absence de M<sup>me</sup> Françoise Sorieul, M. Serge Béhar fait le compte rendu sur ce dossier. Il fait ressortir que la Ville a intenté des poursuites en justice concernant certains établissements hôteliers illégaux. Par ailleurs, M. Jacques Joli-Cœur demande à ce que le plan d'action concernant la gestion des établissements hôteliers soit transmis aux membres du conseil.

• **Comité de suivi sur l'étude de marché**

M<sup>me</sup> Marie Albertson informe les membres du conseil qu'elle n'a pas été en mesure de participer à la réunion du comité, ne faisant pas partie des gens d'affaires.

**Résolution CA-09-19**

**Comité de suivi sur l'étude de marché**

Considérant qu'il importe que les citoyens soient représentés au comité de suivi sur l'étude de marché, d'autant plus qu'il est question dans cette étude du commerce de proximité;

**SUR PROPOSITION DE M. SERGE BÉHAR DÛMENT APPUYÉE PAR M<sup>ME</sup> MARIE ALBERTSON, IL EST RÉSOLU** de faire une demande à l'Arrondissement de La Cité à l'effet que le conseil d'administration du conseil de quartier siège au comité de suivi sur l'étude de marché.

Adoptée à l'unanimité

#### **09-04-07 PLAN D'ACTION DU CONSEIL DE QUARTIER**

M. Serge Béhar rappelle les principaux éléments du plan d'action.

M. Rénaud Goulet dépose un document qui a été transmis à M. Jacques Joli-Cœur en 2003 et qui concerne, notamment, le stationnement et la circulation au Cap-Blanc.

##### ***Résolution CA-09-20***

##### ***Constitution d'un groupe de travail sur le stationnement, la circulation et le bruit***

Considérant les problématiques du stationnement, de la circulation et du bruit;

**SUR PROPOSITION DE M. PIERRE DE BILLY DÛMENT APPUYÉE PAR M. SERGE BÉHAR, IL EST RÉSOLU** de constituer un groupe de travail dédié aux dossiers du stationnement, de la circulation et du bruit dans le quartier et de nommer MM. Daniel Deraîche, Rénaud Goulet et M<sup>me</sup> Marie Albertson sur ce groupe de travail.

Adoptée à l'unanimité

#### **09-04-08 GRANDS ÉVÉNEMENTS ET VOCATION RÉSIDENIELLE DU QUARTIER**

- ***Moulin à images***

M. Serge Béhar fait un résumé de la rencontre publique sur le Moulin à images. Le compte rendu de la rencontre publique concernant les mesures d'atténuation dans le cadre de la diffusion du Moulin à images est déposé aux membres du conseil.

- ***Projet de lettre***

M<sup>me</sup> Clarisse Dehont présente le projet de lettre pour sensibiliser le maire sur la gestion des grands événements. À l'aide des commentaires du conseil et du public, elle préparera une nouvelle version de la lettre.

#### **09-04-09 PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

***Circulation sur la rue Champlain*** Une citoyenne fait part de son inquiétude concernant les excès de vitesse notés sur la rue Champlain : des automobilistes et des autobus excèdent la vitesse permise. M. Jacques Joli-Cœur précise que c'est le RTC lui-même qui gère les plaintes concernant ses conducteurs. Il faut donc s'adresser au RTC pour le volet des autobus.

***Stationnement au Cap-Blanc*** Maintenant que l'harmonisation réglementaire est adoptée et que la vocation des stationnements du Cap-Blanc est confirmée, une résidente de ce secteur demande ce qui doit être fait pour relancer le dossier de l'aménagement des stationnements.

##### ***Place de l'Hôtel-de-Ville***

Un citoyen demande pour quelle raison il n'a pas été suggéré que l'endroit ne soit pas animé. M<sup>me</sup> Marie Albertson répond qu'il y avait consensus sur l'animation de la place, mais une animation qui doit être respectueuse de l'environnement immédiat. De plus, il est préférable d'occuper l'espace par une animation appropriée plutôt que de le laisser libre.

***Moulin à images*** Un citoyen n'est pas convaincu que le contrat entre la Ville et Ex Machina concernant la présentation du Moulin à images sera plus efficace pour encadrer le bruit que la réglementation sur le bruit.

## 09-04-10 PÉRIODE D'INFORMATION RÉSERVÉE AU CONSEILLER MUNICIPAL

M. Jacques Joli-Cœur informe les membres du conseil de la tenue, ce samedi 23 mai, du forum sur le PPU colline Parlementaire.

Le projet d'immeuble du siège social de la MFQ La Capitale sera présenté au public. Le projet est situé à l'intersection des rues Saint-Amable et D'Artigny.

## 09-04-11 TRESORERIE

- *Paiement de la secrétaire de rédaction*

### *Résolution CA-09-21*

#### *Paiement de la secrétaire de rédaction*

**SUR PROPOSITION DE M. SERGE BÉHAR DÛMENT APPUYÉE PAR M. JAMES MONTI, IL EST RÉSOLU** que le conseil d'administration du conseil de quartier autorise le paiement de 75 \$ à M<sup>me</sup> Nancy Gaudreau pour le secrétariat de rédaction du procès-verbal du 20 mai 2009 du Conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire.

Adoptée à l'unanimité

- *Chèques du conseil d'administration*

M. Rénaud Goulet informe les membres du conseil qu'il a fait une demande pour des chèques au nom du conseil de quartier. Une résolution devra être émise lorsque le montant exact sera déterminé.

## 09-04-12 DIVERS

- *Programme particulier d'urbanisme pour la colline Parlementaire*

La première étape du PPU aura lieu ce samedi 23 mai. M. André Martel informe les membres du conseil que plusieurs inscriptions ont été faites. Outre le forum, les personnes et organismes intéressés peuvent déposer un document écrit (mémoire, lettre, etc.) afin de faire connaître leur opinion sur un ou plusieurs aspects du PPU.

- *Consultations à venir*

**Cirque du Soleil :** M. André Martel informe les membres du conseil que se tiendra une séance d'information concernant le spectacle du Cirque du Soleil sous les bretelles de l'autoroute Dufferin, le mercredi 27 mai, 19 h, au 230, rue du Pont.

**Demande d'opinion Moulin à images et Cirque du Soleil :** Il est noté que le Moulin à images et le Cirque du Soleil nécessiteront des permissions temporaires en matière de zonage, les demandes d'opinion seront faites au conseil de quartier à l'assemblée du 17 juin. Il n'y aura pas de convocation spéciale pour l'assemblée.

**MFQ La Capitale :** M. André Martel indique qu'il devrait y avoir une consultation publique en matière de zonage concernant le projet MFQ La Capitale. Sous toute réserve, il propose une séance préparatoire le 17 juin et la consultation publique le 29 juin. Il n'est pas possible de tenir cette consultation publique plus tôt et la Ville demande à ce qu'elle se tienne avant les vacances d'été. Plusieurs membres estiment que la date n'est pas appropriée, nous sommes en pleine saison d'été. Par ailleurs, après un tour de table, il est constaté que seulement quatre membres peuvent confirmer leur disponibilité pour le 29 juin. M. Martel transmettra cette information à la Ville.

## 09-04-13 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- ***Lieu de la prochaine rencontre***

La prochaine rencontre se tiendra le 17 juin à la salle de la réception de l'hôtel de ville.  
Levée de l'assemblée à 21 h 30.

---

Serge Béhar, vice-président

---

Françoise Sorieul, secrétaire

## ANNEXE 1

### **FAITS SAILLANTS DES RENCONTRES DOSSIER DE LA PLACE DE L'HÔTEL-DE-VILLE**

---

#### **Trois rencontres sur le sujet**

##### **1<sup>re</sup> rencontre : 17 avril**

Étaient présents :

- M. Robitaille, Centre de la francophonie des Amériques
- M<sup>mes</sup> Poiré, Musée de la civilisation
- Bhérier, Association des gens d'affaires de la rue Saint-Jean
- Blais, Comité des citoyens
- Josée Martineau, et M. Serge Viau, à titre de résidents
- M. Joli-Cœur et M<sup>me</sup> Marie Albertson

Manquait, entre autres, M. Jean-Louis Duchesne, de la Ville de Québec

Consensus sur les points suivants :

- La place doit être animée, mais de façon plus calme;
- Le niveau des prestations pourrait être plus élevé (meilleur);
- Les estrades doivent disparaître.

Pistes de solution :

- Sortir la place du circuit des amuseurs publics;
- Donner une thématique à la place : en faire un havre d'expression francophone avec :
  - o Un gabarit intimiste,
  - o Le Centre de la francophonie des Amériques responsable de l'animation,
  - o Une collaboration possible avec le Musée de la civilisation.

-----

##### **2<sup>e</sup> rencontre : Début mai**

Étaient présents :

- MM. Jean-Louis Duchesne, Ville de Québec
- Robitaille, Centre de la francophonie des Amériques

Faits saillants :

- Certaines animations ont été éliminées : la musique et les amuseurs services (ballons, maquillage) ne sont plus permis sur la place; seuls demeurent les amuseurs publics;
- Aucune discrimination ne peut être faite entre les différents amuseurs publics;
- La place pourrait devenir à l'usage exclusif d'une institution ou d'un regroupement d'organismes, qui en assumerait la totale responsabilité et la gestion;
- Un projet doit être déposé par le porteur du dossier et approuvé par une résolution de la Ville;
- Le Centre de la francophonie des Amériques désire être un partenaire actif : il veut explorer la possibilité de créer une animation thématique avec le Musée de la civilisation.

-----

##### **3<sup>e</sup> rencontre : 20 mai**

Étaient présents :

M. Duchesne et M<sup>me</sup> Chénier, Ville de Québec

M. Joli-Coeur, conseiller municipal

M. Deraîche et M<sup>me</sup> Marie Albertson, conseil de quartier

Faits saillants :

- Demandes à M. Duchesne et M<sup>me</sup> Chénier :
  - o Pas d'estrades à la place : on nous revient avec une réponse la semaine prochaine;
  - o Utilisation de l'équipement sono de la Ville (pas de trafic d'amplification) : M<sup>me</sup> Chénier verra s'il est possible que les haut-parleurs soient rebranchés;
- Implications si l'animation de la place est cédée à une organisation :
  - o L'organisation sera complètement responsable de la gestion de la place (c.-à-d. totalité de l'animation, gestion des plaintes, etc.);
  - o On pourrait explorer la possibilité de fonctionner par plages (parties d'horaire via le circuit des amuseurs de la Ville; autres parties via la programmation thématique);
  - o Des amuseurs publics en lien avec la thématique pourraient être intégrés à la programmation, mais ils n'auront pas le droit de « passer le chapeau » (leur cachet étant à la charge de l'organisation responsable).

Prochaines étapes :

- À l'automne (septembre-octobre), organiser une session de remue-méninges pour déterminer quelles pourraient être la vocation et la programmation de la place (conseil de quartier);
- Entreprendre l'élaboration du projet à déposer à la Ville.